# **CHAMPIONNAT DE LIGUE** GRAND EST

Ce règlement est un règlement particulier standard sur lequel les Ligues de Karting doivent s'appuyer pour établir le règlement de leur Championnat de Ligue.

Seul le règlement de la Ligue de Karting visé par la FFSA fera foi.

Toute modification du règlement, préalablement visé, devra être validée par la Fédération Française du Sport Automobile via le Bulletin FFSA

**REGLEMENT SPORTIF** 

La Ligue de Karting du GRAND EST organise, avec le concours de la FFSA, le Championnat de Lique de Karting du GRAND EST.

La Lique de Karting est responsable de l'organisation de ce Championnat.

Ce Championnat se déroule en une série de 4 épreuves, sur une période allant de \_Avril à \_Juin 2019 et dont les trois premières sont qualificatives pour les Championnats de France. Tous les points non prévus au présent règlement relèvent de la Réglementation FFSA

(Règlements CIK-FIA et Annexes FFSA).

Ce Championnat est organisé conformément aux prescriptions du Règlement Technique FFSA sans dérogation.

### REGLEMENT

1) Dans ce document, les intitulés sont énoncés aux seules finante commodité et ne font pas partie du présent Règlement Sportif.

Toute modification du règlement, préalablement visée devia été impéragivement visée par la FFSA.

## **OBLIGATIONS GENERALES**

2) Tous les Pilotes, Concurrents et Officiels participant au Championnat de Ligue s'engagent à observer toutes les dispositions du Code Sportif International (« le Code »), du Code de Conduite sur Circuits de Karting, le Règlement Technique de Karting (« le Règlement Technique »), les Prescriptions Générales applicables aux Compétitions internationales et Championnats, Coupes et Trophées FFSA de Karting.

Le Règlement Particulier de la Compétition, le présent Règlement Sportif et les Annexes FFSA.

3) Seule la FFSA est habilitée à accorder des dérogations au présent Règlement particulier.

## LE CHAMPIONNAT : PRINCIPE ET DEROULEMENT

4) Calendrier des compétitions du championnat :

Chaque Championnat de Ligue se déroulera en plusieurs Compétitions.

Dates	Lieu	Ask
7 Avril 2019 (qualif)	MIRECOURT	LORRAINE KART (0354)
28 Avril 2019 (qualif)	BIESHEIM	HAGUENAU (0364)
19 Mai 2019 (qualif)	MULHOUSE	PEUGEOT MULHOUSE (0374)
23 Juin 2019	LOMMERANGE	LOMMERANGE (0359)

- 5) La Compétition aura le statut de compétition nationale.
- 6a) Chaque compétition comportera : Une pré-finale, les positions au départ seront déterminées par le classement de ou des manches qualificatives. Une finale, les positions au départ seront déterminées par l'arrivée de la pré-finale.

1

## 6b) Déroulement de la compétition :

Intitulé	Catégorie	Durée
Manches Qualificatives	Minime	Sec 8kms / Pluie 7kms
	Toutes catégories	Sec 10kms / Pluie 8kms
Pré-Finale	Minime	Sec 12kms / pluie 10kms
	Autres catégories	Sec 17kms / Pluie 14kms
Finale	Minime	Sec 12kms / Pluie 10kms
	Autres catégories	Sec 17kms / Pluie 14kms

#### **CLASSEMENTS**

7a) Attribution des points à tous les finalistes

Le classement de chaque pré-finale et finale donnera lieu à l'attribution des points suivants :

40 points au 1 <sup>er</sup>	28 points au 7 <sup>ème</sup>	22 points au 13 <sup>ème</sup>	16 points au 19 <sup>ème</sup>
36 points au 2 <sup>ème</sup>	27 points au 8 <sup>ème</sup>	21 points au 14 <sup>ème</sup>	15 points au 20 <sup>ème</sup>
34 points au 3 <sup>ème</sup>	26 points au 9 <sup>ème</sup>	20 points au 15 <sup>ème</sup>	14 points au 21 <sup>ème</sup>
32 points au 4 <sup>ème</sup>	25 points au 10 <sup>ème</sup>	19 points au 16 <sup>ème</sup>	13 points au 22 <sup>ème</sup>
30 points au 5 <sup>ème</sup>	24 points au 11 <sup>ème</sup>	18 points au 17 <sup>ème</sup>	12 points au 23 <sup>ème</sup>
29 points au 6 <sup>ème</sup>	23 points au 12 <sup>ème</sup>	1 Raints au 18ème	11 points au 24 <sup>ème</sup>
1 point au-delà du 24 <sup>ème</sup>		AND TO SEE	

Le classement final du championnat sera établi en வியில்று நீத்நா résultats (est entendu comme un résultat : les points அதித்த

durant 4 épreuves.

maximum les 6 meilleurs pré finale et finale) obtenus

7b) Exclusion/Disqualification: Tout pilote faisant l'objet d'un rapport, Sportif ou Technique, aboutissant à l'exclusion de l'épreuve, ne marquera aucun point (zéro point) au titre de cette épreuve. Ce résultat ne sera pas repris comme l'épreuve à décompter.

7c) Classement général final du CHAMPIONNAT DE LIGUE

En cas d'ex aequo, sur la base de la totalité des résultats, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé ou s'il subsiste encore des exaequo, le classement de la finale de la dernière épreuve les départagera.

Les Présidents de Ligue devront impérativement adresser à la FFSA la liste des pilotes ayant participé aux trois épreuves qualificatives pour les championnats de France pour le  $\underline{10}$  juin  $\underline{2019}$ .

7d) Challenge des clubs

Pour établir le classement du challenge des clubs, il sera totalisé les points obtenus au championnat de la ligue de karting Grand Est par le jeune (minime, cadet, nationale) ayant marqué le plus de point et par les deux meilleurs marqueurs parmi les autres pilotes de chaque club.

### **CANDIDATURES DES CONCURRENTS : LICENCES**

8) Les Championnats de Ligue seront ouverts à tout pilote détenteur d'une licence nationale ou internationale de Karting « Pilote concurrent conducteur » en cours de validité pour 2019, dans sa catégorie et à tout pilote étranger détenteur d'une licence nationale délivrée par une ASN

étrangère et de l'autorisation de cette dernière ou d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

#### **PILOTES ADMIS**

- 9a) Tout pilote désirant participer au Championnat de Ligue devra avoir la possibilité de s'engager à une ou plusieurs épreuves ou à la totalité du Championnat de Ligue.
- 9b) Seuls seront classés dans le Championnat de Ligue les pilotes licenciés auprès d'une association sportive du ressort de la Ligue organisatrice ou de la Ligue du Sport Automobile et régulièrement affiliée à la FFSA.
- 9c) Un pilote ne pourra disputer le Championnat de Ligue que dans une seule catégorie, celle dans laquelle il aura participé lors de la première épreuve.
- 9d) Un pilote qui change de Ligue en cours de saison ne pourra pas être classé dans le Championnat de Ligue d'une autre Ligue.
- 9e) Les pilotes souhaitant se qualifier pour les Championnats de France Minime, Cadet, Sénior / Master / Gentleman, KZ2 / KZ2 Master / KZ2 Gentleman, devront s'engager au Championnat de Ligue et participer obligatoirement aux trois épreuves qualificatives du Championnat de Ligue (sauf cas de force majeure) ou avoir été invité par le Président de leur Ligue.
- 9f) Les pilotes souhaitant se qualifier pour le chambionnat de France Nationale, devront s'engager et participer obligatoirement aux trois éponée nationale de leur Championnat de Ligue (sauf cas de force majeure) dans la categorie nationale ou avoir été invité par le Président de leur Ligue.
- 9g) Le Président de la Ligue disposera d'une invitation par catégorie, pour qualifier un pilote de sa Ligue, n'ayant pas participé à tout ou partie des trois premières journées du Championnat de Ligue, qualificatives pour le Championnat de France.
- 9h) L'organisation d'un Championnat de Ligue est obligatoire pour les catégories fédérales et reste à la discrétion de chaque Ligue pour les coupes de marques.

## KARTS ET MATERIELS ADMIS

10a) Définition du Règlement Technique de la catégorie correspondante. Tous les points du Règlement Technique devront être scrupuleusement respectés.

Catégorie	Type Moteur	Nombre	Plombage Moteur	
			* au choix des ligues	
Minime	IAME Gazelle	Un	<u>Oui</u> / <del>Non</del>	
Cadet	ROTAX Mini Max	Un	<u>Oui</u> / <del>Non</del>	
Nationale	ROTAX J125 Max	Un	<del>Oui</del> / <u>Non</u>	
Senior/Master/Gentleman	IAME X30 rl tag c	Deux	<del>Oui</del> / <u>Non</u>	
KZ2 Senior/KZ2Master/KZ2Gentleman	CIK-FIA	Deux	<del>Oui</del> / <u>Non</u>	
OK / OK-J	CIK-FIA	Deux	<del>Oui</del> / <u>Non</u>	

### CHASSIS - MOTEUR

10a) Chaque pilote ne pourra disposer, pour chaque journée que d'un châssis d'un moteur plombé en catégorie Minime, Cadet et Nationale (voir tableau ci-dessus).

- 10b) Pour les catégories Minime, Cadet et Nationale, en cas de casse avérée de moteur sur la piste et dûment constatée par le Délégué Technique dès son entrée en parc assistance arrivée, le pilote pourra utiliser un moteur de secours mais sera pénalisé sur la grille au départ de la course suivant ce changement :
- -si pas de série, pénalité de 10 places sur la grille de départ de la course suivante.
- -si séries, pénalité de 5 places sur la grille de départ dans sa ligne pour la course suivante (manche qualificative).
- 10c) Des mesures de niveau sonore pourront être effectuées dans toutes les catégories, pour tous les karts et cela conformément au Règlement Technique.

## **PNEUMATIQUE**

10d) Pour toutes les catégories les pneus slicks seront achetés par les clubs organisateurs, payés par le pilote, distribués en parc fermé après tirage au sort.

Minime - Cadet 1 train pour les 2 premières courses et 1 trains pour les 2 dernières courses.

<u>Nationale – KZ2 – KZ2 Master – KZ2 Gentleman – OK – OKJ – Open – Senior – Master – Gentleman</u> 1 train slick (club) et 1 train pluie par course (libre)

KZ2 – KZ2 Master – KZ2 Gentleman, uniquement les pneus pluie BRIDGESTONE YNP sont autorisés en course.

Pour toutes les catégories, en cas de problème un pneus sautorisation du contrôle technique.

Tous les pneus devront être munis d'un code barre et enregistre de contrôle technique avant chaque épreuve. Ils seront contrôlés avec les appareils type CIK à tout moment de l'épreuve.

### Tableau récapitulatif à compléter par la lique organisatrice

			Minime	Cadet	Nationale	Senior Master Gentleman	KZ2 KZ2 Master KZ2 Gentleman
Essais libres	PLUIE	Quantité	0	0	4	4	4
+ warm up	SLICK	Quantité	4	4	4	4	4
Essais chronométr és	PLUIE	Quantité	0	0	4	4	4
+ manches + phases finales	SLICK	Quantité	4	4	4	4	4
Gestion des pneumatiques Observations							

10e) L'appareil de mesure MiniRAE Lite de la société « RAE Systems Inc. (USA) » sera utilisé en Essais Qualificatifs, Manches Qualificatives, et phases finales pour vérifier que les pneumatiques sont en conformité avec le règlement.

La mesure COV des pneumatiques ne devra pas dépasser <u>5 ppm</u> (valeur limite maximale) en toutes circonstances.

Note : La pollution des pneumatiques, par ex. par spray pour chaîne, doit être évitée car elle peut entraîner le dépassement de la valeur limite.

Si le contrôle permet d'établir qu'un ou plusieurs pneumatiques ne sont pas en conformité avec le règlement, le pilote concerné ne sera pas autorisé à accéder à la pré-grille (et par conséquent ne participera pas à la partie correspondante de la compétition – essais qualificatifs, manches qualificatives, phases finales). Les réclamations à l'encontre de cette procédure ne sont pas admises.

Les réclamations et appels en la matière n'ont pas d'effet suspensif.

10f) Lors de son premier engagement de la saison chaque chaque pilote se verra attribuer un numéro de course qu'il conservera toute la saison.

## Les numéros NE SERONT PAS FOURNI PAR LA LIGUE.

Ils devront être placés selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront subir aucune modification.

#### **CARBURANT**

11) Le carburant devra obligatoirement être de l'E5 sans promb 96 Seules les huiles figurant dans la liste des lubrifiants acrés par la CIK-FIA de l'année en cours sont autorisées.

Des contrôles seront effectués à partir d'outils de contrôles agrées par la FFSA.

Des substitutions d'essence pourront être effectuées. Chaque pilote devra prévoir un bidon d'huile fermé et cacheté en cas de substitution d'essence.

#### SECURITE GENERALE

12) Article 2.14 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

### **DEROULEMENT DU CHAMPIONNAT**

Les épreuves du Championnat de Ligue devront obligatoirement se dérouler selon le schéma défini par la Réglementation FFSA (règlement CIK-FIA et annexe FFSA).

- 13a) La compétition se compose d'Essais libres officiels, de Séances Chronométrées, de Manches Qualificatives, d'une pré-finale et d'une phase finale.
- 13b) Les essais libres officiels se dérouleront le samedi suivant les Ligues entre 14h00 et 18h00.

Les éventuelles séances warm-up se dérouleront le dimanche matin.

La présence du transpondeur (en état de marche sous la responsabilité du pilote) à partir de la première séance d'essais libres officiels est obligatoire, sous peine d'une amende de 100 €.

13c) La présence de tous les pilotes et concurrents est obligatoire au briefing ; tous devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs.

L'horaire du briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

13d) Les essais chronométrés pourront se dérouler conjointement avec des mesures de niveau sonore, pendant une séance limitée dans le temps, maximum 08 min, avec un système de pointage électronique et mentionné dans le règlement particulier. Si nécessaire, les concurrents d'une même catégorie seront divisés en groupes selon le processus employé dans les épreuves nationales.

Durant les essais chronométrés, tout arrêt en zone de réparation est interdit.

13e) Pour les catégories Minime, Cadet, Nationale, Sénior / Master / Gentleman, KZ2 / KZ2 Master / KZ2 Gentleman, les épreuves qualificatives pour les Championnats de France devront obligatoirement se dérouler selon le schéma suivant :

- 13f) Principe de déroulement. L'épreuve se déroulera de la façon suivante : essais chronométrés, manche qualificative, Pré-finale et Finale. Il n'y a pas de repêchage. Chaque catégorie disputera une manche qualificative. Si le nombre d'engagés est supérieur à la capacité d'accueil du circuit, les séries se dérouleront suivant l'article du présent règlement.
- 13g) L'organisateur pourra prévoir une consolante pour les non qualifiés.

## 14h) Manches qualificatives

Création de séries si nécessaire

Les concurrents seront divisés dans chaque catégorie en 3 séries ou plus, en tenant compte de la capacité de la piste, réparties suivant le processus ci-dessous :

Serie A	Serie B	Serie C	
1 <sup>er</sup> chrono	2 <sup>ème</sup> chrono	3 <sup>ème</sup> chrono	
4 <sup>ème</sup> chrono	5 <sup>ème</sup> chrono	6 <sup>ème</sup> chrono	etc

14i) Places de départ pour les manches qualificatives.

A contre B

Les places de départ pour les manches qualificatives sont celles du classement des essais chronométrés.

14j) Déroulement des Manches qualificatives (en fonction du nombre de séries)

A contre C

O SCITCS.	/ COILLE D	/ Contro	D contac c			
4 séries :	A contre B	C contre D	A contre D			
	B contre C	A contre C	B contre D			
5 séries :	D contre E	A contre B	C contre D	A contre E		
	B contre C	A contre D	B contre E	A contre C	B contre D	C contre E

14k) Phases finales: Un pilote ne pourra prétendre participes aux phases finales (pré-finale et finale) que s'il a effectivement participé aux manches qualificatives ne pouvant être due qu'à un expressent redépendant de la volonté du pilote et constatée par un officiel de l'épreuve.

Le pilote pourra être refusé au départ de la pré-finale mode le male sur décision du Collège des Commissaires Sportifs.

14I) Finale : Les places de départ de la finale seront attribuées selon l'ordre d'arrivée de la préfinale.

## **GRILLE DE DEPART**

15) Article 2.19 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

## PROCEDURE DE DEPART

- 16) Article 2.20 des Prescriptions Générales CIK-FIA.
- 17) Sur demande du Directeur de Courses, les Commissaires Sportifs pourront utiliser tout système vidéo ou électronique susceptible de les aider à prendre une décision. Les décisions des Commissaires Sportifs pourront prévaloir sur celles des Juges de Fait. Toute infraction aux dispositions du Code ou du présent Règlement Sportif relatives à la procédure de départ pourra entraîner la disqualification du pilote concerné de la Compétition.

## SUSPENSION D'UNE COURSE

18) Article 2.21 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

#### **REPRISE D'UNE COURSE**

19) Article 2.22 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

#### **ARRIVEE**

20) Article 2.23 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

### **PARC FERME**

21) Article 2.13 des Prescriptions Générales CIK-FIA. **INCIDENTS** 

22) Article 2.24 des Prescriptions Générales CIK-FIA.

#### DROITS D'ENGAGEMENT ET FONDS DE PRIX

23) Pour chaque épreuve du championnat, les pilotes devront s'inscrire par mail via le site de la ligue (<u>www.lkge.fr</u>) 8 jours avant la date de l'épreuve. <u>Le montant de l'engagement sera de 50 euros pour les minimes et de 85 euros pour les autres catégories.</u>

24) Nombre de participants : Les organisateurs doivent fournir toute facilité aux membres de la Commission Nationale de Karting de la FFSA, aux Commissaires Sportifs et Techniques Nationaux pour contrôler le nombre de participants de chaque épreuve et cela sans préavis.

25) Rapport de clôture : Les résultats de chaque epreuve et cela sans préavis.

25) Rapport de clôture : Les résultats de chaque epreuve de Championnat de Ligue devront faire l'objet d'une rédaction complète des engages et les participants classés dans le rapport de course obligatoire, signé par les responsables de l'épreuve en question.

Aucun résultat ne sera entériné par la FFSA super rapport ne parvient pas au secrétariat de la FFSA dans les 8 jours qui suivent chaque journée.

Rappel 7c) : Les Présidents de Ligue devront impérativement adresser à la FFSA la liste des pilotes ayant participé aux trois épreuves qualificatives pour les championnats de France pour le 10 juin 2019.

## **DOTATION ET PROTOCOLE PODIUM**

26) A l'issue de chaque épreuve, une cérémonie de podium sera mise en place par le club organisateur.

Les pilotes devront se présenter en combinaison de course.

## REMISE DES PRIX EN FIN DE SAISON

- 27) Une remise de prix sera organisée par la Ligue de Karting en fin de saison. Les récompenses seront offertes par la Ligue de Karting. Elles seront réparties par celle-ci suivant des modalités définies dans le règlement particulier du Championnat de Ligue.
- 27a) En cas d'absence le jour de la remise des prix le pilote ne pourra pas prétendre à ses récompenses, seul les pilotes ayant fournit un certificat médical pourront être excusé et récompensé.